

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MARDI 26 MARS 2019**

L'An Deux Mille Dix-Neuf, le Mardi Vingt-Six du mois de Mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de GOSIER, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, dans la salle de délibérations en séance publique, sous la présidence du Premier Adjoint au Maire, Monsieur José SEVERIEN, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée communale.

ETAIENT PRESENTS : M. José SEVERIEN – Mme Marie-Flore DESIREE – M. Jocelyn CUIRASSIER – Mmes Ghislaine GISORS – Nadia CELINI – M. Jean-Claude CHRISTOPHE – Mme Félicienne GANTOIS – M. Patrice PIERRE-JUSTIN – Mmes Paulette LAPIN – Renetta CONSTANT – Marie-Antoinette LOLLIA – M. Julien BONDOT – Mme Michelle COUPPE DE KMARTIN – MM. Jean-Pierre WILLIAM – Solaire COCO – Mme Yane BEZIAT – MM. Ebéné BRIGITTE – Yvan MARTIAL – Julien DINO – Mme Maguy THOMAR – M Philippe SARABUS – Mmes Roberte MERI – Liliane MONTOUT – M. Guy BACLET.

ETAIENT ABSENTS : MM. Jean-Pierre DUPONT (empêché) – Christian THENARD – Mme Adrienne LAMASSE (excusée) – M. Jean-Pierre DAUBERTON (excusé) – Mmes Madlise BERTILI – Marlène BORDELAIS – M. Jocelyn MARTIAL – Mmes Christiane GANE – Solange BARBIN – MM. Fabrice JACQUES – Cédric CORNET.

Madame Marie-Antoinette LOLLIA est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

**PROJET DE RÉHABILITATION DU
TERRAIN DE BASKET DE BELLE
PLAINE - MODIFICATION DU PLAN
DE FINANCEMENT**

CM-2019-2S-DAF-11

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération CM-2017-5S-DAF-72 du 3 octobre 2017 portant intégration de l'opération au programme pluriannuel des investissements ;

Considérant la volonté municipale de développer et optimiser les équipements sportifs sur le territoire ;

Considérant la nécessité pour la collectivité de procéder à la réalisation de terrains de basket supplémentaires ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : D'approuver le projet de modification du plan de financement de la construction des terrains de basket de Belle-Plaine comme suit :

	Nature	%	Montants	Chapitre
DÉPENSES	ETUDES	5,71%	57 144,00 €	17/03
	TERRAIN	0,00%	0,00 €	17/03
	TRAVAUX	89,66%	896 600,00 €	17/03
	EQUIPEMENTS	3,13%	31 256,00 €	17/03
	MOB	0,00%	0,00 €	17/03
	AUTRES	1,50%	15 000,00 €	17/03
Total dépenses hors taxes		100,00%	1 000 000,00 €	
RECETTES	EUROPE-FEDER	0,00%	0,00 €	17/03
	ETAT-DETR	20,00%	200 000,00 €	17/03
	ETAT-CNDS	0,00%	0,00 €	17/03
	RÉGION	20,00%	200 000,00 €	17/03
	DEPARTEMENT	0,00%	0,00 €	17/03
	VILLE	60,00%	600 000,00 €	17/03
Total recettes hors taxes		100,00%	1 000 000,00 €	

Article 2 : De donner tout pouvoir à monsieur le maire, afin de solliciter tous les partenaires financiers susceptibles d'accompagner ce projet, notamment les services de l'Etat, au titre de la DETR.

Article 3 : D'autoriser monsieur le maire à modifier, si nécessaire, le plan de financement prévisionnel sans modification du coût global. Toute modification postérieure devra être entérinée par le Conseil municipal.

Article 4 : Madame la directrice générale des services, monsieur le receveur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire après
envoi en Préfecture le
29 MARS 2019
Et publication ou notification
le
29 MARS 2019

Fait et délibéré à Gosier, le 26 mars 2019

Pour extrait certifié conforme

Pour le Maire empêché
Le Premier Adjoint



- José SEVERIEN -

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Projet de réhabilitation du terrain de basket de Belle Plaine - Modification du plan de financement

Date de transmission de l'acte : 29/03/2019

Date de réception de l'accusé de réception : 29/03/2019

Numéro de l'acte : CM20192SDAF11 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 971-219711132-20190326-CM20192SDAF11-DE

Date de décision : 26/03/2019

Acte transmis par : Ingrid SOUDAN

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions
7.5.1. Demandes de subvention